



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Vivre en Ville dévoile son mémoire sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Désormais

Québec, 6 octobre 2021 – Vivre en Ville rend aujourd'hui public son mémoire transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre des consultations en vue de l'adoption en avril prochain de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT). Il devra y avoir un « avant » et un « après » l'adoption de la Stratégie nationale.

Dans son mémoire, Vivre en Ville met de l'avant la priorité absolue de sortir de l'ère de l'étalement pour entrer dans celle de la consolidation. Pour ce faire, deux mesures sont prioritaires: assumer un leadership de l'État en aménagement du territoire, et imposer un « test territoire » aux décisions gouvernementales et municipales.

Étalement zéro

Selon **Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville**, «la Stratégie nationale doit mettre fin à l'ère de l'étalement urbain que l'on connaît au Québec depuis des décennies. Nous devons maintenant entrer dans l'ère de la consolidation des villes et villages. Il faut construire beaucoup de logements, aux bons endroits». Au-delà des mesures contraignantes, pour atteindre l'étalement zéro, il faudra en donner les moyens au milieu municipal, tant financiers que l'expertise technique.

Dans son document de consultation, le ministère des Affaires municipales et de l'habitation reconnaît que le modèle actuel de développement urbain est insoutenable:

«Nos pratiques actuelles encouragent l'étalement urbain, soit le mode de développement le plus coûteux sur tous les plans : économique, environnemental et humain. Dépendance à l'automobile, perte de superficies agricoles, dégradation, voire disparition de milieux naturels et augmentation de la vulnérabilité sont autant d'effets collatéraux de nos façons d'occuper notre territoire.»

Leadership de l'État

Pour tourner la page sur ce mode de développement désuet, l'État devra jouer un rôle assumé. «Les défis de notre époque comme la crise climatique et la pénurie de logements exigent un leadership gouvernemental pour agir de manière concertée. La ministre des Affaires municipales deviendra la réelle aménagiste en chef du Québec. C'est cette impulsion qui

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org |  twitter.com/vivreenville |  facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T.418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053



propulsera la création d'écoquartiers partout au Québec, la mobilité durable et la protection du territoire naturel et agricole», affirme **Christian Savard**.

Test territoire

Ce leadership assumé exige de faire de l'aménagement du territoire une réelle priorité. Pour chaque décision, on s'attend à une prise en compte systématique des effets sur le territoire par les municipalités, ministères, organismes publics et promoteurs privés. «Construire des écoles, des maisons pour aînés, des épiceries, des bureaux, c'est de l'aménagement. Dès qu'on investit dans des bâtiments ou des infrastructures de transport, on marque et on transforme le territoire et les milieux de vie. Tout projet devrait passer le Test territoire. Parfois le projet ne passera pas le test, il faudra alors le revoir», conclut **Christian Savard**.

Désormais, mettons la qualité des milieux de vie, la protection du territoire québécois et l'urgence climatique au cœur de nos décisions d'aménagement.

Pour consulter le mémoire de Vivre en Ville : <https://bit.ly/SNUATVenV>

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Renseignements

Samuel Pagé-Plouffe

Coordonnateur – Affaires publiques et gouvernementales

514 714-6762

samuel.page-plouffe@vivreenville.org